

# LA PLUME SALVÉRIENNE

JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT SAUVEUR  
www.saintsauveur38.fr

Saint  
Sauveur

N° 39  
Juillet 2022

MAIRIE - COMMISSION COMMUNICATION - 38160 SAINT SAUVEUR - TÉL : 04 76 38 11 41 - mairie@stsauveur38.fr



## COMICE AGRICOLE 6 ET 7 AOUT 2022 SAINT SAUVEUR

Dans ce numéro

- 2 NUMEROS UTILES
- 3 EDITO
- 3 VIE COMMUNALE
- 4 BUDGET
- 6 VIE COMMUNALE
- 12 C.C.A.S
- 13 INFOS JEUNE / DIVERSES
- 16 ASSOCIATIONS
- 23 COMMERCES
- 24 ETAT CIVIL

# Numéros utiles

## ● Mairie : 04 76 38 11 41

Ouverture au public lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le mardi, jeudi de 8h30 à 12h

email : [mairie@stsauveur38.fr](mailto:mairie@stsauveur38.fr)

## ● École primaire-maternelle : 04 76 38 01 52

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
8h30-11h30 / 13h30 – 16h30

## ● Cantine scolaire : 04 76 38 04 34

email : [cantinesaintsauveur38@hotmail.com](mailto:cantinesaintsauveur38@hotmail.com)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 13h30

## ● Garderie scolaire : 06 79 74 08 12

email : [garderie.stsauveur@gmail.com](mailto:garderie.stsauveur@gmail.com)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30-8h30 / 11h30-13h30 / 16h30-18h15

## ● Service eau-assainissement :

Saint-Marcellin Vercors Communauté

Agence de Saint-Marcellin : 04 76 38 61 48

Agence de Vinay : 04 76 36 90 57

## ● Déchetterie de Saint-Sauveur :

04 76 38 66 03

Ouverture au public : voir ci dessous

## ● Docteur BARBAGALLO Rosario

3, Place de l'Église

04 76 64 01 88

## ● Pharmacie GAUTHIER Benoît

Centre Commercial Mail : 04 76 64 06 01

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 et de 14h à 19h15

## ● Infirmières : Cabinet VICTORIANE

163, Rue Vaucanson : 07 69 77 49 25

## ● ADMR St Sauveur

3, Place de l'Église : 04 76 64 26 08

Mardi et jeudi : de 8h à 12h et

lundi, mardi, jeudi de 14h à 18h

## Horaires d'ouverture des déchetteries

### A Saint-Sauveur (150 route de la croix de May) :

Lundi, mercredi et jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Mardi et vendredi : de 10h à 18h

Samedi : de 9h à 18h

Ouverture réservée aux professionnels mardi et vendredi de 8h à 10h sur Saint-Sauveur.

### A Vinay (zone d'activités économiques, les Levées) :

Lundi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Mardi et jeudi : de 10h à 18h

Samedi : de 9h à 18h

### A Saint-Quentin sur Isère (zone d'activités économiques, le Gouret) :

Lundi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Mercredi : de 10h à 18h

Samedi : de 9h à 18h

Les créneaux spécifiques réservés aux professionnels sont :

Les mardis et vendredis, de 8h à 10h, à la déchetterie de Saint-Sauveur

Certains déchets spécifiques ne pouvant être collectés par la déchetterie, il est conseillé aux professionnels de prendre contact avec le **service Gestions et valorisation des déchets (0476386603 / contact. [dechets@smvic.fr](mailto:dechets@smvic.fr))** en cas de doute, avant leur visite.

En dehors de ces horaires réservés, les professionnels peuvent toujours accéder aux trois déchetteries intercommunales pendant leurs horaires d'ouverture habituels.

## Numéros à connaître en cas d'urgence :

**112** Appel d'urgence européen

**15** SAMU

**17** Police secours

**18** Sapeurs-pompiers

**114** Urgence pour les personnes sourdes et mal entendantes

**04 76 36 94 01** Service des Eaux et Assainissements

**09 72 67 50 38** Dépannage électricité (ENEDIS)

**3900** Réseau téléphonique répondre «non» puis \*(étoile)puis choix 4







Chers Salvériens,

Depuis quelques mois, la vie a pleinement repris à Saint-Sauveur et vous avez été heureux de vous retrouver lors des différentes manifestations organisées par les associations. Je les remercie vivement pour leur investissement.

Je vous laisserai le plaisir de découvrir, dans les pages suivantes, quelques merveilleuses animations qui ont été mises en place depuis le début de l'année et qui ont ravi les petits et les grands.

J'en profite pour vous informer que les 6 et 7 août prochains, les journées du comice agricole se dérouleront pour la première fois dans notre commune. Vous pourrez venir découvrir ou redécouvrir le milieu agricole dans un

cadre festif et champêtre.

Les 17 et 18 septembre, lors des « Journées du patrimoine », vous pourrez découvrir une exposition de photos de classes depuis les années 1900 dans la salle multi-activités, M. Hendboëg se fera le plaisir de vous compter l'histoire des écoles de notre commune.

Depuis un an, le projet de réhabilitation de l'école est en étude. Les travaux vont pouvoir commencer pendant les vacances scolaires.

Je vous souhaite de passer un bel été et de prendre soin de vous.

**Marie-Jeanne Dabadie**

Maire de Saint-Sauveur

## Vie communale

### Employés communaux

Bienvenue à Didier, Aurore, Jonathan. Bonne retraite à Dominique !

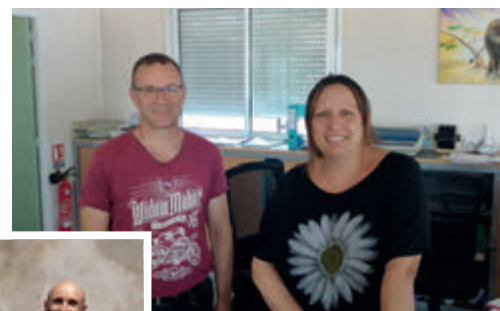
Plusieurs changements sont intervenus dans l'équipe au niveau du personnel communal ces derniers mois.

Didier Chavant est arrivé le 14 mars sur le poste de directeur général des services (DGS). Il était auparavant responsable de service financier à la communauté de communes. Il est aujourd'hui responsable de l'ensemble du personnel communal.

Aurore Huillier a pris ses fonctions au secrétariat de mairie le 23 mars. Cette Salvérienne était avant cela assistante commerciale.

Jonathan Ageron est, quant à lui, arrivé au mois de mai au service technique afin de renforcer l'équipe en vue du départ de Dominique Hilario.

Ce dernier est parti à la retraite fin juin, après 7 ans de bons et loyaux services à la commune.



*Dominique Hilario entouré des deux maires Michel Gentit et Marie-Jeanne Dabadie, maire actuelle, auprès desquels il a assuré sa fonction d'agent des services techniques.*



## FINANCES COMMUNALES

## Résultats de l'année 2021

## Section de fonctionnement

Avec des dépenses de fonctionnement en baisse par rapport à l'année 2020 avec un écart de montant de **21 360 €**, et des recettes supérieures avec un écart de **17 606 €**, le compte de résultat de la section de fonctionnement fait apparaître, pour l'année 2021, un excédent de **412 787.20 €**. Ce résultat de fonctionnement 2021 ajouté au résultat permet de constater un résultat cumulé s'élevant à **978 036.05 €**.

| Commune de Saint-Sauveur                     |                |                     |
|--|----------------|---------------------|
| FONCTIONNEMENT                               | Voté           | Réalisé             |
| Dépenses                                     | 1 752 786.00 € | 883 580.58 €        |
| Recettes                                     | 1 752 786.00 € | 1 296 367.78 €      |
| <b>Résultat excédentaire de l'année 2021</b> |                | <b>412 787.20 €</b> |
| Report des années précédentes                |                | 565 247.86 €        |
| <b>Résultat cumulé</b>                       |                | <b>978 035.06 €</b> |

## Section d'investissement

Le compte de résultat de section d'investissement fait apparaître un excédent de **133 490.82 €** qui équilibre le résultat antérieur déficitaire. Le résultat cumulé s'élève à **6 003.27 €**.

| Commune de Saint-Sauveur                     |                |                     |
|--|----------------|---------------------|
| INVESTISSEMENT                               | Voté           | Réalisé             |
| Dépenses                                     | 1 834 716.74 € | 1 275 643.76 €      |
| Recettes                                     | 1 834 716.74 € | 1 409 134.58 €      |
| <b>Résultat excédentaire de l'année 2021</b> |                | <b>133 490.82 €</b> |
| Report des années précédentes                |                | -127 487.55 €       |
| <b>Résultat cumulé</b>                       |                | <b>6 003.27 €</b>   |

# FINANCES COMMUNALES

## Le budget prévisionnel 2022

### Section de fonctionnement

#### Des dépenses de fonctionnement réalistes et maîtrisées.

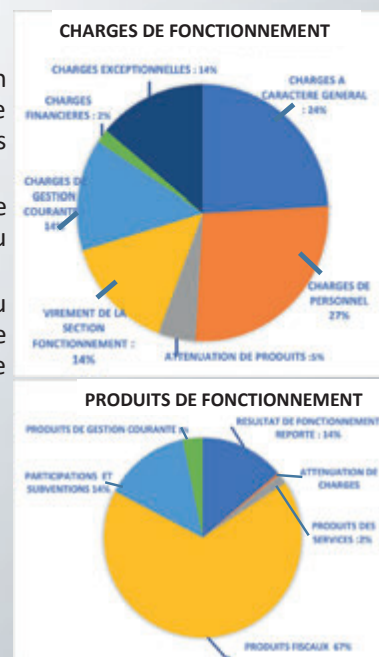
Pour 2022, les dépenses sont estimées à **1 357 441 €**. Une augmentation importante du poste énergie liée au contexte international actuel et une augmentation de l'activité avec l'utilisation importante des équipements communaux ont été pris en compte.

Les subventions aux associations et au CCAS s'élevant à **43 500 €** prennent en compte l'enveloppe exceptionnelle pour l'aide aux Ukrainiens et l'accueil du comice agricole en août 2022.

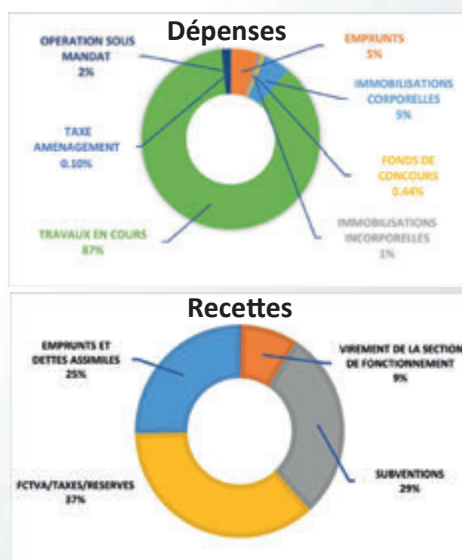
Les charges de personnel représentent 27 % du budget total, montant peu important pour une commune de notre taille et ce, compte tenu d'une profonde réforme des cadres d'emploi et de la mise en place du régime indemnitaire (RIFSEEP).

#### Les recettes de fonctionnement réalisables

Les produits fiscaux constituent les recettes principales de ce budget. Pour 2022, le conseil municipal n'a pas souhaité une augmentation des taux communaux.



### Section d'investissement



Cette année un budget de dépenses d'investissement d'un montant de **1 999 543 €** a été voté et est financé par des recettes estimées à **2 371 218 €**. Cette prévision excédentaire atteste de la forte capacité de la commune à financer ses projets.

Le projet de rénovation de l'école et de la réhabilitation du bâtiment Jules Ferry constitue l'investissement principal pour un montant de **1 618 050 €**. Le financement de ces dépenses sera couvert par de nombreuses subventions estimées à 60 % du coût du projet.

Avec trois emprunts arrivés à échéance en 2021, l'endettement est parfaitement maîtrisé et permet d'utiliser ce levier de ressources afin de se projeter sur de nouvelles actions pluriannuelles d'investissement.

La commune a entrepris la mise en place un Plan Pluriannuel d'investissements et se dote ainsi d'un outil de pilotage des projets qui seront programmés cette année et les années suivantes avec leurs ressources de financements.

### Les principaux investissements en 2022

|  |             |
|--|-------------|
| PROJET RENOVATION ECOLE                    | 1 618 050 € |
| TRAVAUX SUR BATIMENTS ET ACHAT DE MATERIEL | 96 600 €    |
| TRAVAUX SUR VOIRIE                         | 74 550 €    |



### Plan école

Le projet lancé par la commune de Saint Sauveur vise à réhabiliter son groupe scolaire.

Les travaux débuteront en juillet pendant les vacances scolaires. Ils concerneront :

#### • La cantine :

Le réfectoire sera étendu pour accueillir une centaine de repas en un seul service. L'extension sera réalisée en mur ossature bois. Les nouvelles menuiseries bois viendront compléter ce recours important aux matériaux biosourcés.



#### • Les préaux :

1 Entre la garderie et la cantine : un auvent à l'entrée de la garderie et accueil des maternelles offrira un espace protégé pour les enfants et les parents.

2 Dans la cour centrale : il permettra aux enfants d'avoir un espace de récréation pendant les activités scolaires en cas de pluie, et il contribuera à apporter de la fraîcheur l'été.



#### • Les protections solaires :

Des protections solaires seront installées dans les salles de classe côté jardin, ainsi qu'à la salle d'évolution pour améliorer le confort des enfants.

#### • Les cours et espaces extérieurs :

La cour de l'entrée des grands sera réaménagée en lien avec l'extension de la cantine. Des range-vélos supplémentaires seront mis en place ainsi que de nouveaux aménagements paysagers. L'enceinte de l'école sera fermée par une clôture en bois ajouré.

Un changement de revêtement, la végétalisation de certains espaces et la mise en place de jeux et espaces ludiques pour les enfants seront réalisés sur l'ensemble des cours.

Les parkings à proximité immédiate des cours de récréation et des accès des enfants à l'école seront supprimés en conformité avec le plan Vigipirate.

#### • Bâtiment Jules Ferry :

Il accueille la bibliothèque et la garderie au rez-de-chaussée et deux logements communaux à l'étage. L'ensemble des travaux couvrira l'isolation par l'intérieur, le changement des menuiseries, la modification des accès pour séparer l'entrée des logements et l'entrée de la garderie et la bibliothèque.

Mise aux normes de l'électricité.

Le projet actuel est la première étape de la réhabilitation du groupe scolaire, dans un objectif de réduction de la facture énergétique, en respectant les jalons du « décret tertiaire ». La consommation d'énergie devra être réduite de 40 % en 2030, de 50% en 2040 et de 60% en 2050.

Au-delà des économies d'énergie, le projet a recours aux matériaux biosourcés tels que la laine de bois, les menuiseries bois et le bois de charpente pour la superstructure.



**Durée prévisionnelle de l'opération : 12 mois de travaux**

## Rentrée 2022-2023 :

Le 7 juin dernier, Madame le maire et l'ensemble du Conseil Municipal ont invité tous les parents d'élèves, les enseignants, les membres de l'association cantine scolaire et le personnel travaillant à l'école à une réunion de présentation des travaux qui débiteront à partir de cet été.

Beaucoup de questions ont été posées concernant essentiellement la cantine.

Une nouvelle organisation va être mise en place à la rentrée de septembre : deux classes vont déménager provisoirement, tout comme la garderie, la bibliothèque et la cantine.

Cette dernière sera déplacée à l'ancienne salle des fêtes. Tout sera mis en œuvre pour sécuriser le déplacement des enfants. La confection des repas ne pourra pas être réalisée sur place, l'association va faire appel à un traiteur.

Pendant les travaux dans la cantine les enfants prendront leurs repas dans l'ancienne salle des fêtes avec le personnel d'encadrement.

**Inscription :** Parents de jeunes enfants, pour préparer la rentrée scolaire, la commune de Saint-Sauveur recense les enfants nés en 2019. Contactez la mairie au **04 76 38 11 41** ou par mail à : **mairie@stsauveur38.fr**

## La Garderie périscolaire Les Bambins

Pour répondre à la demande des familles, de plus en plus nombreuses à solliciter la garderie périscolaire, nos animatrices accueillent vos enfants à partir de 7h30.

Elles proposent aux enfants des activités de loisirs éducatifs, favorisant leur épanouissement, mais surtout un moment d'accueil agréable.



**Nouveauté :** des ateliers sportifs sont proposés depuis le retour des vacances de Pâques. Florian Coyat, éducateur à l'AS VERSAU, propose aux enfants qui le souhaitent le mardi de 17h à 18h, des jeux autour du sport.

## Chasse aux œufs en Avril

Pour la dernière journée de classe avant les vacances scolaires de Pâques, les enfants des deux classes de maternelle, accompagnés de leurs maîtresses et les Atsem, sont venus déguisés, en promenade jusqu'à la mairie. Mme le Maire, Marie-Jeanne Dabadie, et l'adjointe en charge de l'éducation, Philomène Bourgeois les attendaient pour leur offrir une chasse aux œufs sur les espaces verts de la mairie. Petits et grands étaient ravis de ce beau moment de détente et de joie.



### Opération «nettoyons la nature»



**A**fin de sensibiliser jeunes et moins jeunes au respect de l'environnement, cette opération a eu lieu le samedi 7 mai 2022.

Autour d'une bonne mobilisation des chasseurs (ACCA), près de 40 participants ont répondu présent : habitants de la commune, agriculteurs, élus, jeunes et parents d'élèves.

Si la «récolte» a été conséquente, il faut noter la diminution du nombre de déchets sauvages par rapport à la période Covid, sans doute due à un accès plus pratique à la déchetterie et au travail des employés municipaux qui interviennent régulièrement pour nettoyer les points sensibles.

Nous tenons à remercier vivement tous les participants à cette matinée placée sous le signe de la convivialité. L'opération a débuté par un café d'accueil, offert par la municipalité, et s'est clôturée autour d'un apéritif offert par l'ACCA.

N'oublions pas tous ceux qui, au quotidien, nettoient la nature, une démarche responsable et citoyenne pour répondre aux incivilités qui restent encore trop nombreuses.



### Entretien des sentiers

**D**epuis de nombreuses années les chasseurs et des bénévoles entretiennent régulièrement les sentiers qui cheminent dans les bois le long de l'Isère.

Cela ne concerne pas les sentiers balisés qui longent la Cumane car ils sont entretenus par la communauté de communes.

L'idée de regrouper les bonnes volontés a germé et une première opération a eu lieu le jeudi 12 mai. Elle a permis de dégager le chemin rural des Bedots dans le bois du Perron, les abords du vieux cimetière et des sentiers qui descendent vers l'Isère.



Cela s'est passé dans la convivialité, avec accueil café et casse-croûte à la fin.

Un grand merci aux participants.

D'autres opérations seront programmées, si vous êtes intéressés merci de vous inscrire en mairie, nous vous contacterons pour les prochains rendez-vous.

### Activités physiques adaptées pour séniors

L'atelier Prescri'Bouge va reprendre ses séances en septembre les mercredis de 9h00 à 10h00 à la salle polyvalente de Saint-Sauveur.

Prescri'Bouge est un Dispositif d'Accompagnement vers l'Activité Physique (DAPAP).

Il a pour objectif de proposer un accompagnement personnalisé vers une reprise d'activité physique adaptée à la santé, aux envies et aux capacités des personnes accueillies. Le public concerné : les personnes âgées de plus de 60 ans repérées fragiles ou en affection de longue durée : diabète, cancer, hypertension artérielle, en situation de surpoids, etc.

Sur prescription médicale

Pour vous inscrire, contactez la mairie de Saint-Sauveur au : **04.76.38.11.41**





## Réfection des routes communales

La deuxième tranche du plan triennal (2021-2023) vient d'être réalisée par l'entreprise Colas au mois d'avril. Elle consistait au remplacement des enrobés sur la rue des Pivoines et de l'impasse des Camélias. Sur cette dernière 2 puits perdus ont été rajoutés afin de capter les eaux de pluie.



## Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques



Ces travaux ont été réalisés, rue des Tulipes, sur la section entre la mairie et l'entrée du lotissement «Le Balcon des Grives» ainsi que sur une portion de la rue des Géraniums.

Cette opération a été initiée par la commune en 2021, la maîtrise d'ouvrage a été déléguée au TE38 (Territoire d'Energie Isère).

Elle a consisté à l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques et à la mise en place de l'éclairage public.

Ces travaux ont permis, au-delà de la suppression des poteaux et câbles aériens du secteur, de sécuriser le cheminement des écoliers entre le lotissement des Grives et l'arrêt des cars en face de la mairie.

**Le montant prévu sur ces travaux est de 125 115€ ttc, le reste à charge pour la commune étant de 32 693€ ttc, soit 24% du coût total.**

## Conseil Municipal des Jeunes

Les jeunes conseillers élus pour un mandat de deux ans, participent, régulièrement, à la vie de la commune. Vous les avez très certainement croisés, arborant leur écharpe tricolore, lors des différentes cérémonies commémoratives.

Pour la commune, le conseil municipal des jeunes représente aussi un moyen de connaître les préoccupations des jeunes et d'écouter leurs remarques. C'est aussi un moyen de rapprocher les jeunes des élus. Ceux-ci sont amenés à se rencontrer régulièrement afin de mettre en place des projets.

Voici quelques actions à leur initiative, pour le bilan de mi-mandat, malheureusement écourté compte-tenu de la situation sanitaire :

- Soucieux du bien être de leurs camarades, les jeunes conseillers ont fait part des remarques concernant un manque d'intimité au niveau des toilettes de l'école, pour les plus grandes et plus grands.

Les employés communaux ont fait le nécessaire pendant les vacances scolaires.

- Quelques membres du CMJ ont participé à l'opération «nettoyons la nature», qui est un sujet faisant partie de leurs revendications.



- mise en place des jeux-intergénérationnels, en collaboration avec l'association «Jeux Détente et Loisirs». A ce jour deux soirées ont pu avoir lieu, avec une trentaine de participants à chaque fois. Un souhait : une mobilisation plus importante des Salvériens.

- Un projet d'affichage sur les «points propres» est actuellement en cours d'élaboration pour inciter les citoyens à plus de civisme et au respect de la propreté dans la commune.

## Vie communale

### Cérémonies

19 mars 1962



Le 19 mars 1962 marque le cessez-le feu officiel de la Guerre d'Algérie.

C'est une journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc



Cette année, il s'agissait d'en commémorer le 60ème anniversaire.

A l'invitation de Mme Marie-Jeanne Dabadie, le Maire, les Salvériens sont venus nombreux assister à la cérémonie.

A l'issue, un verre de l'amitié a été offert à l'ensemble des présents dans la nouvelle salle multi-activités.

Les membres des associations patriotiques se sont retrouvés, au restaurant, pour finir la journée en toute convivialité.

8 Mai 2022

Il y a 77 ans prenait fin, en Europe, la guerre la plus meurtrière que l'humanité ait connue où plus de cinquante millions de femmes, d'hommes et d'enfants périrent. La moitié étaient des civils.

Un hommage a été rendu à toutes les victimes de la Seconde Guerre mondiale, aux combattants, à toutes ces femmes et tous ces hommes, venus du monde entier, libérer le territoire national et faire triompher la Paix.



Pour célébrer cet anniversaire de la victoire de la seconde Guerre Mondiale, de nombreux Salvériens, invités par Madame le Maire, Marie-Jeanne Dabadie, le Conseil Municipal et les associations d'anciens combattants, se sont déplacés, devant le monument aux morts, pour assister à la cérémonie.

Le Conseil Municipal des Jeunes a participé à la lecture des différents textes officiels, et aux dépôts de gerbes.

A noter la présence de réfugiés ukrainiens hébergés par des habitants de la commune.

### Familles Ukrainiennes

Le 27 juin, Madame le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal, ont accueilli en mairie les réfugiées ukrainiennes, hébergées sur la commune, ainsi que leurs familles d'accueil.

Ces dernières ont été remerciées pour cet élan de générosité et de disponibilité.

Ce moment d'échanges et d'émotions, a été clôturé par un verre de l'amitié.



## La fibre optique arrive

Historique : en 2010 l'état a lancé un appel à projet pour déployer le très haut débit sur la France.

En Isère seulement 46 communes ont été retenues (secteurs Grenoble et Bourgoin).

Dans un souci de cohésion territoriale, le 9 décembre 2016, le département a lancé l'équipement des 475 communes restantes.

Ainsi 100 % des Isérois auront accès à la fibre.

Toutes les infos sur le site <https://www.iserethd.fr/>



Les travaux qui ont donc commencé fin 2016 s'échelonnent sur 8 ans. Chaque foyer pourra être raccordé à la fibre optique ! (technologie FTTH : 1 client = 1 fibre)

Isère fibre a en charge le déploiement du réseau secondaire,

c'est à dire des Locaux techniques jusqu'aux habitations.

► lien à consulter : <http://www.iserefibre.fr/>



Concrètement, pour la commune de Saint-Sauveur, l'entreprise JSC devrait intervenir sur le deuxième semestre 2022 pour réaliser l'ensemble de ce réseau sur la commune.

Les fournisseurs d'accès (orange, SFR, Free, Bouygues...) pourront se positionner sur ce chantier.

Ainsi, si les délais sont tenus, mi-2023, les habitants de la commune qui sont actuellement raccordés au réseau classique deviendront éligibles à la fibre optique.

Chacun pourra alors s'adresser au fournisseur d'accès de son choix pour accéder au très haut débit.

## Remise dictionnaires

En cette fin d'année scolaire, en présence de Mme Hirel, les élèves de la classe de CM2 ont reçu un dictionnaire anglais/français, remis par Mme le Maire et l'adjointe en charge des écoles, au nom de la municipalité.

L'association Anim'école a distribué une calculatrice, indispensable au collège, et M. Paillette, leur instituteur, un livre sur les fables de La Fontaine.

Cette cérémonie symbolique et amicale a mis à l'honneur les enfants de CM2.

Nous leur souhaitons de passer de bonnes vacances et une belle réussite au collège.





## Vie communale

### Journées du patrimoine les 17 et 18 septembre 2022

Vous pourrez découvrir une exposition d'anciennes photos de classe des écoles de Saint-Sauveur, à la salle multi-activités :

#### un siècle de photos de 1911 à 2011.

A cette occasion, M. Maurice Hendboëg retracera l'histoire des écoles de Saint-Sauveur.

#### Recherche photos de classes :

Si vous avez des clichés (anciens ou pas) merci de nous les apporter au secrétariat de mairie. (Ils seront scannés et restitués aussitôt)

Nous recherchons également des souvenirs (bureaux, blouses, accessoires, diplômes, cahiers...)



1919 - La classe de Mr MELMOUX



1953 / 1954 - La classe de Mme Andrée OGIER



2007 / 2008 - École de Saint-Sauveur - CM2

## C.C.A.S

### Repas des Aînés

Les personnes de 70 ans et plus, résidant à Saint-Sauveur et inscrites sur les listes électorales, recevront une invitation pour participer au repas des aînés qui aura lieu cette année le :

**samedi 19 novembre**  
**à midi à la salle multi-activités**

Si vous êtes concernée et que fin octobre vous n'avez toujours pas reçu un courrier d'invitation de la part du CCAS de Saint-Sauveur, nous vous remercions de bien vouloir vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.

### Aide aux familles

Le CCAS accorde des aides pour les familles :

- A la pratique sportive, culturelle ou artistique à tout enfant de 5 à 11 ans résidant à Saint-Sauveur, à l'exclusion des enfants scolarisés au collège (aide limitée à une seule activité par enfant, plafonnée à 300€, et selon le quotient familial).
- Aux enfants de 3 à 17 ans (selon le quotient familial) pour les activités en accueil de loisirs, les séjours en camps et colonies de vacances (avec hébergement) dans tous les départements de France (aide limitée pour 35 journées maximum).
- Des aides ponctuelles peuvent être accordées à toute personne en difficulté passagère après étude de son dossier par la commission. Pour toute demande d'aide un dossier est à retirer en mairie auprès du secrétariat.

Mission Locale

**TU AS ENTRE 16 ET 25 ANS** Jusqu'à 29 ans si RQTH

**REJOINS LE Contrat d'Engagement Jeune**

**Coaching individuel**  
Accompagnement vers l'emploi de 6 à 12 mois  
Points réguliers avec un conseiller  
Suivi adapté à tes besoins

**Découverte du monde professionnel**  
Stages - Immersions  
Rencontres employeurs  
CV - Lettre de motivation

**Actions Collectives et Citoyennes**  
Développer tes compétences  
Ateliers en groupe  
Permis de conduire

**Allocation jusqu'à 500€/mois**

**Projet Personnalisé**

Mission Locale «Jeunes» Saint-Marcellin Vercors Isère  
Pour plus d'informations : 04.76.38.83.42 contact@mlj-smvi.fr

Alerte sécheresse

**Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse**  
Usages d'agrément quelle que soit la ressource : Eau potable, puits ou forage, source privée (hors récupération d'eaux pluviales)

**ALERTE RENFORCÉE niveau 3/4**

**Interdictions :**

- Entre 8h et 20h : interdiction des prélèvements domestiques (sauf pompe mûlle et tout autre dispositif de pompage ou de ruissellement) et interdiction des rejets directs dans les cours d'eau.
- Interdiction de laver les véhicules (hors stations professionnelles équipées de lance haute pression ou de recyclage de l'eau).
- Interdiction de fonctionnement des fontaines publiques à circuit ouvert.
- Interdiction de prélever dans ces fontaines si l'arrêt est techniquement impossible.
- Entre 7h et 23h : d'arroser les espaces verts publics.
- Entre 13h et 18h : d'arroser stades et autres espaces sportifs les pelouses.
- Entre 9h et 20h : d'arroser les jardins potagers.
- Interdiction totale d'arroser les pelouses et massifs fleurs.
- Interdiction de remplir et vidanger les piscines privées (hors première mise en eau après construction).
- Interdiction de remettre à niveau les piscines entre 18h et 9h.
- Interdiction de laver les voitures (hors impératif sanitaire ou sécuritaire) et de laver les toitures, terrasses, façades et autres surfaces imperméabilisées (hors impératif sanitaire ou sécuritaire et réalisé par des professionnels).
- Interdiction de remplissage ou maintien du niveau et de la vidange des plans d'eau à usage personnel.

Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'État en Isère : <https://www.isere.gouv.fr/index.php/Politiques-publiques/Environnement/Eau/Sécheresse/Sécheresse>

MAG SMVIC

Nous relayons ci-dessous un article publié sur le MAG SMVIC qui met un coup de projecteur sur notre commune :

la vie des communes

SAINT-SAUVEUR : ENTRE VILLE ET CAMPAGNE

Entre Isère et Chambaran, la commune de Saint-Sauveur est traversée par des axes majeurs de circulation tels l'autoroute A49 et la voie ferrée. Attractive et dynamique, elle développe son économie tout en portant une grande attention à la préservation de son cadre de vie et de ses espaces naturels.

Une zone industrielle et depuis peu un parc d'activités intercommunal favorisent l'installation de nouvelles entreprises, telles la fromagerie Roches et l'entreprise d'isolation Lalande. Sur le plan agricole, les exploitations locales représentent une part importante de la surface communale (40%) et participent au rayonnement de l'appellation "Noir de Grenoble". D'autres productions sont également présentes (maraichage, volailles, charcuterie, etc.). Une maison d'accueil et de soins (Le Perron) est également implantée sur son territoire. Elle compte 353 lits et emploie 420 salariés. La commune et ses habitants s'enorgueillissent d'un patrimoine riche : les maisons fortes des Pingots et du Cuspiér, le château de la Curme, le château du Perron. Quant aux randonneurs et aux cyclotou-



ristes, ils peuvent emprunter la voiroute 63 qui sillonne la commune depuis le pont du Perron puis le long des berges de l'Isère. Et pour terminer sur une note festive, la nouvelle salle multactivités aux finitions particulièrement soignées et aux dimensions généreuses permet d'accueillir régulièrement des manifestations locales (festives, associatives, communales et intercommunales...) dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

**FICHE D'IDENTITÉ**  
Maire : Marie-Jeanne Dabadie  
Superficie : 9,42 km<sup>2</sup>  
Population : 2152 Salveriens  
Altitude : min 250 m, max 437 m

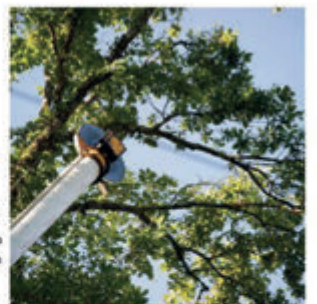
Enedis élagage

ENEDIS & VOUS L'ELAGAGE : Un enjeu pour tous !

Les réglementations : qui est responsable ?

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant. Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- La plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
- Le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation. Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT\* sur [www.reseaux-et-conditions.ineris.fr](http://www.reseaux-et-conditions.ineris.fr)



\* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'intention de Commencement de Travaux



L'élagage est à la charge d'Enedis. Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire est en informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

**Conseils à retenir**

- Entretenez régulièrement votre végétation.
- Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.
- Vérifiez que votre assurance "responsabilité civile" prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.



### L'ambroisie une plante envahissante qui nuit à la santé

Son pollen très allergisant est présent d'août à septembre avec généralement un pic vers la mi-août.

Les réactions les plus couramment observées sont les suivantes :

RHINITE, CONJONCTIVITE, TRACHÉITE, ASTHME, URTICAIRE

En conséquence, dans le département de l'Isère, la destruction de l'ambroisie est obligatoire, depuis l'arrêté préfectoral du 7 mars 2000.

Tout contrevenant aux dispositions du présent arrêté sera passible de poursuites en application des dispositions du Code de la Santé Publique.



## Canicule

### Information sur les risques liés aux fortes chaleurs et à la canicule :

Comme chaque année dans le cadre du plan national canicule, le ministère des Solidarités et de la Santé et Santé publique France rappelle les principaux gestes à adopter pour se protéger de la chaleur et des rayons UV, contre les symptômes d'une déshydratation ou d'un coup de chaleur.

- Buvez fréquemment de l'eau
- Rafraîchissez-vous régulièrement
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes
- Maintenez votre logement frais
- Ne laissez jamais une personne seule dans une voiture, en particulier un enfant, même pendant une très courte durée car la température dans l'habitacle peut augmenter très vite (ceci est également valable pour les animaux).

### Les conseils et geste simples à adopter pour limiter son exposition aux UV :



- Porter des vêtements à manches longues, un chapeau à larges bords et des lunettes de soleil
- Privilégiez des lunettes de soleil de catégorie 3
- En complément de ces mesures, une crème solaire peut être utilisée sur les zones découvertes
- Ne jamais exposer un enfant de moins d'un an au soleil
- Exclure toute exposition au soleil entre midi et 16 heures



## Bientôt 16 ans ? Pensez à vous faire recenser !

Dès 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. Cette démarche est obligatoire. Elle est le préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

S'adresser à la mairie de votre domicile, avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.



## Attention aux dépôts sauvages

Par des mesures concrètes la municipalité cherche à retrouver dans la mesure du possible les responsables de ces dépôts. Ainsi depuis un an une dizaine de courriers d'avertissement ont été envoyés, pour des dépôts devant les points propres.

**Rappel : Les principales sanctions en matière d'abandon de déchets :**

|                           |                                     |   |  |
|---------------------------|-------------------------------------|---|--|
| <b>Code pénal</b>         | R.634-2 du Code pénal               | Contravention de 4 <sup>e</sup> classe Maximum 750€ (3750€ pour les personnes morales) amendes forfaitaires de 135€ (675€ pour les personnes morales) | Petits dépôts (exemple : déchets de pique-nique, sacs contenant des ordures ménagères, des objets)   |
| <b>Code environnement</b> | L.541-46 du Code de l'Environnement | Délit puni de 2 ans d'emprisonnement et de 75 000€ d'amende (375 000€ pour les personnes morales)   | Pour les dépôts de déchets dont l'auteur a manifestement voulu éviter de se déplacer à la déchetterie ou est une entreprise. Dépôts représentant un impact à l'environnement ou à la santé (gros dépôts, déchets dangereux, toxiques, bricolage (peinture, solvants, gravats...) procédure pénale. |

## Miss Excellence Rhône-Alpes 2021 en visite à la Mairie de St-Sauveur

Le 21 avril dernier, Mylène Cotte, Miss Excellence Rhône-Alpes 2021 est venue rencontrer madame le maire. Cette jeune fille de 22ans avait été couronnée le 27 novembre dernier à Tullins, parmi 13 candidates venues de toute la région.

Cette charmante Miss a un lien fort avec Saint Sauveur, puisque sa grand-mère, Madame Cotte habitait sur la commune. Aujourd'hui c'est la grande sœur de Mylène qui y réside avec sa famille.

Mylène a fait ses études au collège à Chatte, puis en seconde générale au lycée de la Saulaie, avant de continuer en 1ere, terminale et études supérieures à Grenoble.

Elle habite à St Marcellin, ses parents sont à St Bonnet de Chavagne.



Mylène était secrétaire médicale au laboratoire d'analyse de St Marcellin jusqu'en février avant de se consacrer à son règne.

La prétendante au titre national a eu la chance de séjourner dernièrement à Mayotte avec les 22 autres miss régionales, afin de préparer l'élection de Miss Excellence France.

L'épreuve finale à eu lieu le samedi 14 mai à St Amand Montrond. Si Mylène n'a pas eu la chance d'être couronnée, elle a fait partie des 12 finalistes et a fièrement représenté notre région.

### Sondage sur les moyens de communication

#### Résultats de l'enquête sur les moyens de communication jointe au bulletin municipal du mois de décembre 2021.

Nous avons reçu 29 réponses sur 900 foyers et la commune les remercie de l'attention portée à cette enquête.

voici les résultats sur les réponses :

- 1) Prés de 70% disent avoir accès facilement à l'information sur la commune.
- 2) Les moyens de communication les plus utilisés sont 1 la plume, 2 le site internet, 3 le mémorial.
- 3) 65% sont satisfaits de la fréquence actuelle du bulletin municipal (2 à 3 fois par an)
- 4) thèmes d'information jugés les plus importants: 1 «événements, actualité», 2 «vie associative, animations», 3 «travaux, urbanisme,développement durable».
- 5) sur le souhait de création de nouveaux supports de communication: pour une appli mobile 66% de NON, pour un 2ème panneau lumineux 78% de NON, pour un autre média 87% de NON et pour les réunions de quartier: 78% de NON.

Nos réponses aux questions formulées :

- Des infos sur l'arrivée de la fibre : voir article sur ce bulletin municipal.
- Les travaux sur les pistes cyclables: nous travaillons avec la communauté de communes, le département et les communes voisines pour le développement de celles-ci en privilégiant dans un premier temps les liaisons structurantes avec les collèges, le lycée et la gare.
- Pour l'information sur les coupures d'eau ou d'électricité, SMVIC et Enedis informent les usagers concernés quand ces coupures sont programmées. Pour notre part, dans la mesure où nous sommes informés, nous relayons les infos sur les coupures électriques sur Facebook.
- Pour les événements à venir sur la commune, nous relayons toutes les infos qui nous sont transmises par nos associations, ainsi que celles de la communauté de communes qui peuvent concerner les habitants de St Sauveur. Pour les festivités alentours il existe d'autres médias, notamment le mémorial, les réseaux sociaux ou l'office du tourisme.

## Associations

### Sauveterre

**Sauveterre** : Une association en quête d'un nouvel art de vivre, et un lieu porteur d'initiatives et d'expérimentations de nouvelles attitudes humaines, plus inspirées, plus solidaires, constructives d'une économie à venir,

**Sauveterre organise :**

- **Les Rencontres avec nos différences** : Le dernier mardi de chaque mois, dans une attitude d'écoute mutuelle, un échange sur un thème d'actualité et ensemble tenter de donner un sens aux événements. Prochain rdv en octobre + **info : 06 73.15.57.34**
- **Les « Rendez-vous petits liens » du REV- Réseau Entre Voisins** - Un échange nos savoirs -faire, c'est l'entraide entre voisins :

Prochain atelier en projet : Apprendre à fumer les filets de truites et Apprendre à affuter couteaux, sécateurs, forêts : **le samedi 20 aout ...+ info 06 73.15.57.34**

**Les Ateliers de Sauveterre :**

- Assise immobile et silencieuse : avec l'association artas
- Atelier d'écriture : avec l'association IT'CY
- Atelier Silence et Connaissance : Expérimenter la bonne santé humaine.
- Atelier corporel : derrière « un t'as mal où ? » se cache un « t'es bien où ? »
- Se reconnecter à soi : apprendre à écouter le rythme profond de son être
- Marcher, un rendez-vous avec soi.
- J'peux pas, j'ai rendez-vous avec ma vie ! sur le thème : La retraite,

**Sauveterre 1017 route de l'ancienne église - 38160 SAINT SAUVEUR**

+ d'info : [accueil@sauveterre.org](mailto:accueil@sauveterre.org)

<https://www.facebook.com/SauveterreAssociation/>



## Anim'Ecole

**P**our ceux qui ne nous connaissent pas, Anim'Ecole c'est l'association de l'école de Saint Sauveur. Nous proposons des manifestations, des ventes... tout au long de l'année, pour aider à financer les projets scolaires des enseignants et faire le bonheur des enfants en leur proposant des activités sympa !

Nous sommes 6 mamans bénévoles cette année pour mener à bien notre mission :

Cindy Ossart à la présidence depuis octobre 2021,

Aurélia Blanc, vice présidente,

Agnès Payan, secrétaire et Mélanie Garcia Pomedio vice secrétaire,

Christelle Ozil, trésorière et Anissa Ben Achour vice trésorière.

Petit retour sur ce qui a déjà été proposé cette année :

Une vente de gâteaux à Intermarché, emballage cadeau à Centrakor, organisation de la tombola au côté du Comité des Fêtes lors du marché de Noël, vente de miel, pour Pâques une vente de chocolats et de nougat.

Pour la plus grande joie des enfants, le carnaval du 16 avril au stade a remporté un franc succès : une chasse aux œufs, châteaux gonflables, maquillage, défilé !

Vous nous avez peut être vu lors de cette déambulation musicale dans les rues du village avec Elmer, l'éléphant multicolore ou dans le Dauphiné Libéré, un article nous a gentiment été dédié !

Toutes ces manifestations ont pour but de financer :

- Un projet rap pour la classe de Mme Dolin, de l'écriture de paroles à la réalisation d'un clip vidéo.
- les trajets en bus pour diverses activités sportives ou culturelles.
- un cycle d'équitation pour la classe de Mr Paillette.
- une dégustation «petits déjeuner» au Couvent des Carmes pour les 2 classes de maternelle lors de la semaine du goût...

Cette fin d'année scolaire a été marquée par :

- Un vide grenier le dimanche 15 mai, dans deux salles de la commune, Mr Garcia Pomedio nous a préparé sa fameuse paëlla pour midi.

- Pour la fête des mères, une vente de fleurs en pré-commande à l'école.

Nous étions le samedi 28 toute la journée et dimanche 29 mai au matin devant votre Intermarché pour vendre des fleurs.

- Pour terminer cette belle année, la tant attendue «Kermesse de l'école» aura lieu le vendredi 24 juin à 16h30 avec plein de jeux au programme, une tombola bien fournie en lots et la buvette-snacking pour un moment de convivialité !



Nous remercions tous nos sponsors, la mairie, les membres actifs pour leur aide et leur soutien pendant les événements, les parents, les grands-parents et bien sûr l'école de Saint Sauveur !



Pour nous suivre sur Facebook :

Anim'Ecole Saint-Sauveur.

Pour tous renseignements merci de contacter Cindy Ossart au [0687596996](tel:0687596996) ou par mail [cicidu38160@live.fr](mailto:cicidu38160@live.fr)

Nous pensons déjà à la rentrée scolaire prochaine. Si vous avez des idées, envie d'intégrer cette association de parents d'élèves, n'hésitez pas à nous rejoindre, vous êtes les bienvenus !





### Comité des fêtes de Saint Sauveur

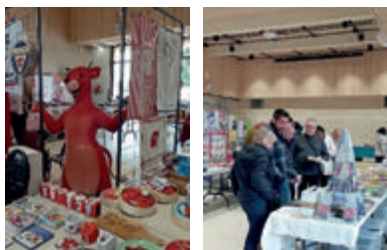
#### 1 La mondée

Le 5 février dernier, le comité des fêtes a organisé sa mondée annuelle dans notre ancienne salle des fêtes.

Pour rappel, l'organisation de cette manifestation a pour but de passer un moment convivial autour de la noix.

Tous les membres du comité de fêtes ont eu un réel plaisir de partager ce moment avec les personnes présentes et tiennent à les remercier chaleureusement pour leur participation et leur bonne humeur.

Un grand merci également à Michel et son orchestre pour l'ambiance musicale et à Christian et Thierry pour la préparation du repas.



#### 2 Les 12 et 13 mars 2022 : Exposition « Passionnés de... »

Si vous vouliez passer un week-end original, rencontrer des gens passionnés, c'est bien à l'exposition des « Passionnés de... » qu'il fallait être les 12 et 13 mars dernier.

En effet de très nombreux collectionneurs ont répondu présents à cette nouvelle manifestation qui a eu lieu sur la commune et organisée par le comité des fêtes de ST SAUVEUR.

L'originalité et la diversité des stands ont permis aux visiteurs de partager des anecdotes, des souvenirs et de nombreuses passions avec chaque exposant.

En passant par le stand de « La vache qui rit », élu plus beau stand, à celui des « calendriers », ou du « sucre », du « cyclisme » ou encore celui du « Général de Gaulle », mais aussi par l'exposition de voitures, tout était réuni pour permettre aux visiteurs de s'évader un temps vers peut être des passions et collections futures !!!

Un remerciement particulier à Renaud, membre du comité des fêtes, qui a orchestré l'organisation de cette manifestation avec brio et avec une réelle passion !!!

Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine.



#### 3 Le 25 juin 2022 : La fête de la musique,

«Cette année le comité des fêtes de ST SAUVEUR a organisé sa fête de la musique le 25 juin 2022. Cette manifestation s'est passée au cœur de notre village, sur le parvis de la salle multi-activités.»

##### Au programme :

● «Scène ouverte» tous les chanteurs et musiciens ont pu partager leurs talents.

Le but fut de s'amuser et de découvrir des talents cachés !

Une batterie était disponible sur place pour les musiciens qui souhaitaient se produire.

Tout au long de la soirée, de nombreux groupes aux influences musicales diverses se sont produits :

- «DJEF & PHIL» ( Groupe de la commune de Morette) à 19h
- «1 TABLE ET 4 CHAISES» ( Groupe de la commune de ST SAUVEUR) à 20h
- «VACERANI « (Groupe de la commune de Vinay) à 21h
- «DACROUX» (Groupe de Grenoble) à 22h

Le comité des fêtes a proposé une buvette et une petite restauration sur place.



## Jeux Détente et Loisirs

L'Association Jeux Détente et Loisirs créée en 2008 compte actuellement 72 adhérents.

Nous proposons diverses activités dans une ambiance conviviale et chaleureuse :

- La gymnastique douce avec une animatrice diplômée le lundi matin de 9h à 10h.
- L'initiation et le perfectionnement à l'informatique le lundi de 14h à 16h30.
- Les jeux de cartes et de société le mardi de 14h à 17h.
- Les randonnées le jeudi à la journée, deux niveaux sont proposés : les « galopins » et les « trottinettes » encadrés par 3 animateurs diplômés.
- L'atelier dessin, peinture acrylique, gouache, aquarelle, pastels, collages...le jeudi de 14h à 17h. Cette activité est un moment privilégié et agréable pendant lequel nous travaillons sur le projet de notre choix.



Le 5 mars, après le confinement, nos adhérents ont pu se retrouver avec beaucoup de plaisir autour d'un bon repas servi par le restaurant Le Salvérien.

Le 13 mai, notre voyage de fin d'année avec les cars Perraud nous a conduit en Matheysine. A notre arrivée nous sommes montés sur le bateau La Mira pour découvrir les gorges et canyons du Drac jusqu'au barrage de Monteynard.



Après un bon repas au bord du lac nous avons pris la direction de la Mure pour monter dans le petit train qui nous a emmené jusqu'au belvédère d'où nous avons une vue splendide sur le barrage et les montagnes.

Le 4 juillet nous nous retrouverons au restaurant Le Salvérien pour le repas de fin de saison.

### L'Assemblée Générale du Centre Généalogique du Dauphiné

Cette année, le Centre Généalogique du Dauphiné (CGD), dont le siège est à Grenoble, a choisi Saint-Sauveur pour son assemblée générale, le samedi 26 mars 2022.

Le groupe local de Saint-Sauveur, animé par Gisèle CHAMPON a organisé cette assemblée ainsi que le repas et la conférence qui suivaient.



Plus de 120 personnes de tous horizons étaient présentes sur les 1400 membres de l'association. Ceux-ci ont pu découvrir notre belle région, une partie de l'histoire des maisons fortes et châteaux de notre commune (Cumane, Perron, Pangots, Coupier) ainsi que la généalogie de quelques célébrités ; dont la famille DEBONO qui a donné deux maires et actuellement une adjointe: Anne DE CASTRO à notre village.



Le conseil d'administration du CGD a grandement apprécié la visite de madame Marie-Jeanne DABADIE, maire de Saint-Sauveur ; de madame Anne DE CASTRO, adjointe chargée des associations, et de monsieur Bernard PERAZIO vice-président et conseiller Départementale pour l'Isère.



Le repas concocté par le restaurant Chattois «Sainte Philomène» s'est déroulé dans l'ambiance chaleureuse des échanges et conversations généalogiques de spécialistes, qui se retrouvaient, après deux ans d'abstinence forcée pour cause de pandémie.



La journée s'est conclue par une conférence d'Alain JASSIGNEUX sur une période de l'histoire de France, oubliée de la mémoire des Français : 1870-1871.

Cette période a vu, la guerre perdue de 1870, la perte de l'Alsace-Lorraine, la fin de l'Empire, le renouveau de la république, la « Commune » de Paris et sa guerre civile, la destruction des grands édifices Parisiens dont les archives, les débuts de « l'aéropostale » etc...

Cette période a indirectement touché Saint-Sauveur, par l'incendie des dépendances du château de Cumane, provoqué volontairement par des militaires Français égarés sur les routes de France à la fin du conflit, à qui on reprochait la perte de l'Alsace et de la Lorraine.





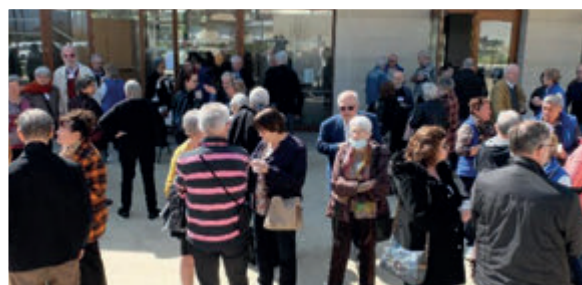
**Pour Rappel :** Si vous souhaitez retrouver l'histoire de votre famille, commencer une généalogie, avoir des conseils ou d'autres informations, venez nous voir, à la « salle associative » de Saint Sauveur le 2ème vendredi de chaque mois de 14h à 18h (sauf jours fériés).



**Responsable :** Gisèle CHAMPON

**Tél :** 04 76 38 48 77

**Courriel :** champon.gisele@neuf.fr



## Du rock et du blues à Saint Sauveur !

**S**amedi 28 mai, à l'initiative du Club de l'AS Ver-Sau le groupe de Rock JessandWest s'est produit à la salle multi activités de Saint Sauveur qui se prête parfaitement à l'organisation d'un tel évènement.

Le groupe, participant à The Voice 2022 a livré une prestation exceptionnelle devant un public connaisseur de rock et de folk.

La première partie a été assurée par le groupe Les mots de Pace qui a su charmer le public avec des chansons françaises poétiques, lucides et vibrantes.

A 21h, le groupe JessandWest est entré sur scène pour livrer une prestation très rock, avec des titres de sa propre composition, et des reprises entre autre de Johnny et des Beatles.

Les artistes, frères jumeaux multi instrumentistes ont su faire partager leur passion de la musique et du rock à un public conquis qui s'est enflammé et a dansé jusqu'à la toute fin du concert.

Le Club de l'As VerSau remercie la municipalité de Saint Sauveur qui a mis à sa disposition la magnifique salle muti-activités.



**L**e samedi 11 juin 2022, le Club a organisé au stade de Saint-Verand la journée nationale des U6/U7. 25 clubs du District de l'Isère étaient présents. 300 enfants accompagnés de leurs parents et des éducateurs ont participé à une journée festive autour du ballon rond.

### Biodanza - Danser la Vie

En parallèle des deux ateliers hebdomadaires pour adultes que nous proposons à Saint Sauveur, tous les jeudis le matin à 10h où le soir à 20h, un mini-stage de Biodanza a eu lieu le samedi 14 Mai de 14h à 19h à Saint-Sauveur.

Cette occasion a permis de découvrir la Biodanza®, une méthode de développement des potentiels humains à partir de mouvements dansés, simples et accessibles à tous.

Elle permet de renouer avec le plaisir du mouvement et de la rencontre avec soi-même, avec l'autre et avec le groupe, dans la bienveillance, la convivialité et le respect.

Grâce à une pratique régulière, elle améliore la santé et la vitalité, renforce l'estime de soi, stimule la créativité, renouvelle la joie de vivre, aide à entretenir avec autrui des relations heureuses et authentiques ...

Il n'y a pas besoin de savoir danser.

Pour vous inscrire ou pour en savoir plus merci de contacter

Jean-François Lhuissier – 06-62-27-07-41 – lhuissierjf@gmail.com



### F.N.A.C.A.



Samedi 19 mars 2022 à eu lieu le 60ème anniversaire de la fin de la guerre en Algérie, Maroc, et Tunisie. Cette émouvante cérémonie du souvenir et du recueillement s'est déroulée devant le monument aux morts en présence de Madame le maire, du conseil Municipal, des anciens combattants d'A.F.N., de responsables d'associations, de Salvériennes et Salvériens et de trois demoiselles du conseil Municipal des jeunes que nous félicitons pour leur présence.

Après lecture des messages de la F.N.A.C.A. et de Madame Geneviève Darrieussecq – Ministre Déléguée aux Anciens Combattants – lu par Madame Marie-Jeanne Dabadie Maire de la commune, deux gerbes de fleurs furent déposées devant le monument aux morts à la mémoire des victimes civils et militaires de la guerre. Cette cérémonie s'est terminée par un apéritif offert par la municipalité dans la salle multi-activités.

Les adhérent(e)s de la F.N.A.C.A, leurs épouses et les sympathisants se sont retrouvés au restaurant Sainte-Philomène à Chatte. A cette occasion nous avons fêté les 90 ans de André Lambert, Jean Cavagnat, Robert Fayolle et André Bonneton (absent pour raison de santé) avec le traditionnel gâteau d'anniversaire et le champagne offert par le Comité.

C'est dans une bonne ambiance que se termina cette sympathique journée du souvenir.

#### Nos activités sur 2022 :

- cérémonies du 19 mars ; 8 mai ; 18 juin ; 11 novembre
- un voyage d'un jour à Annecy
- repas dansant le 01 octobre (salle multi-activités de Saint-Sauveur)
- début décembre Cabaret au Bongo à Saint-Marcel les Valence



## Les oursons

Nos petits oursons sont toujours aussi contents de se retrouver les jeudis matin. Ils se sont déguisés pour le carnaval, ont fait un poisson d'avril et des constructions en « playmais ». Ils ont fait aussi de la danse avec Peggy.

Nous faisons régulièrement de la motricité avec notre super parcours. Pour Pâques les enfants ont participé à la traditionnelle chasse aux œufs.



**Nous avons encore plein de projets :** activité fête des mères, des pères, fête de la musique, sortie à Paradikids et la sortie de fin d'année suivie du pique nique. Voilà encore une année bien remplie pour nos oursons, épanouis par les activités proposées et les rencontres hebdomadaires avec les copains.

## AGENDA

### Août :

**6 et 7 août :** Comice Agricole

### Septembre :

**04 septembre :** forum des associations à Saint-Vérand en commun avec Saint-Sauveur

**11 septembre :** rassemblement de voitures organisé par le Comité des Fêtes

**17 et 18 septembre :** Journées du patrimoine

### Octobre :

**1 octobre :** repas dansant organisé par la FNACA

**8 octobre :** Comédie Musicale organisée par l'Atelier Même Pas Cap

**22 octobre :** Thé dansant organisé par le Comité Des Fêtes

**28 octobre :** Thé dansant organisé par le Club de l'Amitié

### Novembre :

**11 novembre :** Cérémonie de l'Armistice = FNACA

**19 novembre :** Repas des aînés organisé par le CCAS

### Décembre :

**3 et 4 décembre :** Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes

**31 décembre :** Réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par le Club de l'Amitié

## Commerces



### Bienvenue à Anthony!

Rimet-Meille Broyage réalise des prestations pour les collectivités, les particuliers et les professionnels (agriculteurs...).

Travaux d'épaveuse tonte ainsi que débroussaillage avec marteaux type forestier.

**Contact :** Rimet-Meille Anthony, 1401 Route de Grenoble, 38160 Saint Sauveur.

**Téléphone :** 06.47.81.00.74





## Comice agricole

Pour la première fois, la commune de Saint-Sauveur va recevoir la grande fête du comice agricole les 6 et 7 août 2022 (à côté de l'église).

Durant ces deux journées, vous pourrez admirer tous les animaux de la ferme, flâner sur un marché fermier (animé par le Comité du Territoire) et assister à de nombreuses animations. Des activités sont aussi prévues pour les enfants.



Cette année le thème pédagogique portera sur la fabrication du pain :

du battage des gerbes de blé, à la dégustation en passant par la transformation des graines en farine, la conception et la cuisson du pain au four à bois.



Au programme, une nouveauté : l'élection de Miss Comice Agricole et de ses deux Dauphines. Un appel à candidature est lancé à toutes les jeunes filles de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté âgées de 18 à 25 ans qui souhaitent participer. Merci de prendre contact avec Candice au : 06 26 48 28 05.

Vous aurez la possibilité de vous désaltérer et de vous restaurer sur place le samedi et le dimanche midi.

Un repas dansant sera organisé le samedi soir sur réservation uniquement.

Contactez Jacques : 07.83.97.29.64 ou Martine : 06.89.52.46.18

Si vous souhaitez participer à l'organisation en tant que bénévole n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Michel : 06.70.75.95.74 ou Anne : 06.86.16.88.14



## État civil

### NAISSANCES

- Nolan BOURJAL (photo) né le 28/12/2021
- Apolline FRANÇOIS née le 17/02/2022
- Nino MAYEUX né le 17/02/2022
- Lana BRAILLON née le 15/04/2022
- Leyann THIVIN née le 14/05/2022
- Naëlya KADRI né le 02/06/2022



### DÉCÈS

- ROUX Bernardette Vve JOURDAN le 30/01/2022
- CARTIER Jean Jacques le 02/02/2022
- RECHE Elvira épouse ROMERA le 08/02/2022
- CLERC Lucienne vve NAVA le 24/02/2022
- GILLOZ Michelle épouse GAILLARD le 04/03/2022
- GRIAT Elise épouse ROZAND le 04/06/2022
- DEBONO Jaques le 22/06/2022

Responsable de la publication : Marie-Jeanne Dabadie, Maire de Saint Sauveur  
Conception, réalisation, impression : Imprimerie Press'Vercors - 04 76 38 02 13  
Impression Juillet 2022

Merci aux membres de la commission communication pour leur contribution :  
Michel Chaloin, Philomène Bourgeois, Alexandre Matraire, Françoise Renard,  
Jackie Chalancon, Sandrine Marchand et Thierry Feugier.

